



Pere reparti dans son pays

Par **christoune**, le **10/06/2008** à **17:39**

bonjour est ce que quelqu'un a le meme probleme que moi
je vis seule avec mon fils de 14 ans et son pere ne sais jamais occuper de lui
il est reparti dans son pays il y a trois ans
il na jamais payer de pension alimentaire et il l'a reconnue sans mon accord je voudrais le
dechoire de ses droit parentaux
peut ton me donner les demarches a faire
merci

Par **Tisuisse**, le **07/08/2008** à **15:04**

Voir le Juge aux Affaires Familiales.

Par **aurelie28**, le **08/01/2009** à **20:18**

Jai le meme probleme, a part que moi il c'est fait expulcer alors que nous etion encore ensemble.

Je te conseille de bien reflechir avant d'engager quoi que soit ,car apres au yeux de ton fils c'est toi la mechante .

Sinon il faux que tu prene un avocat est que tu aille aux affaire familliale et que tu demande une pension alimentaire mais je c'est pas dans quel paye il est mais je c'est que mois il est en algerie et il me donne 80 euro par mois ,enfin c se quil y a ecrie sur le jugement mais moi perso je ne veu pas de son argent car on saime et je v le voir regulierement en algerie.

Mais le probleme pour toi c que comme il est a l'etranger les autoriter ne peuvent rien faire si il paye pas ,tu pourra juste aller a la caf il te payerons la pension a sa place sinon tu peu aussi demander une interdiction de sortie du territoire sans l'accord des deux parent.mais apres ton fils est bloquer en france